# LA RUSSIE ÉCONOMIQUE

## *Les perspectives d'exportation du bois russe*

Les absents ont toujours tort, et la Russie a été absente pendant un temps aussi prolongé du marché mondial que... d'autres y ont pris sa place. Le bois russe, qui avant la guerre constituait plus d'un dixième du total de l'exportation russe (163 millions de roubles-or sur une exportation de la valeur de 1.500 millions, c'est-à-dire exactement 11 %), a été supplanté par des concurrents puissants. Tout d'abord par les pays scandinaves — la Suède et la Norvège — et ensuite par les Etats-Unis et le Canada. La substitution du bois américain au bois russe n'est pas un phénomène économique isolé. Partout où la Russie fait défaut, l'Amérique entre en vainqueur qui triomphe. Il en est ainsi du blé, du naphte, du platine, des fourrures où l'Amérique s'est doucement glissée à la place de la Russie et où elle prétend vouloir garder les positions acquises.

### Il faut rétablir les échanges

La question est d'un intérêt tout autre que secondaire pour l'économie européenne. Le dollar faisant sans cela prime sur la monnaie de tous les pays d'Europe, une augmentation des importations américaines ne peut qu'aggraver le malaise et la tension des changes. Cela est d'autant plus vrai que l'insensée politique protectionniste dans laquelle se complaisent les Etats-Unis ces temps derniers ne fait que barrer la route aux pays européens et que la compensation, seule capable de rétablir le change troublé, ne peut jouer de ce côté.

Il est de toute évidence que pour rétablir les *changes*, il faudrait pourtant rétablir les *échanges*. On ne sort pas de là. Pour trouver des débouchés aux industries exportatrices — et c'est là la maladie de circulation qui fait languir l'organisme économique européen — il faut pouvoir importer les matières premières de pays à change bas, pour ne pas dire déprécié. La Russie, comme fournisseur de matières premières, se trouve exactement dans ce cas. Son change est encore très déprécié, tandis que sa production commence à renaître. Situation de transition qui, paraît-il, devrait favoriser sa rentrée sur le marché mondial.

### Pour la reconstruction des régions dévastées

Quant à la question de l'exportation de bois russe, elle présente un intérêt particulier pour la France d'après-guerre, surtout au point de vue de la reconstruction des régions dévastées. La France d'avant-guerre, il est vrai, était dans une situation bien différente. Elle ne consommait que des quantités très faibles de bois russe. L'hiérarchie des clients de bois russe d'avant-guerre se présentait comme suit :

| Pays | Pourcentage de l'importation de bois russe |
|---|---|
| Grande-Bretagne | 41 % |
| Allemagne | 26 % |
| Hollande | 16 % |
| France | 6 % |
| Belgique | 5 % |

Pendant la guerre, l'exportation de bois russe avait sensiblement baissé. En 1913, la Russie avait exporté près de 460 millions de pouds (1) de bois et produits de bois, et produits de bois; en 1916, 56 millions de pouds ; en 1917, 33 millions de pouds ; en 1918-19, zéro.

Ce n'est qu'en 1921 que le bois russe fait sa réapparition sur le marché mondial. La quantité de bois exporté est peu considérable : elle se chiffre par 48 mille standarts, exportés en grande partie par les ports de la mer Blanche. Mais déjà les chiffres de 1922 sont en augmentation sur l'exportation de l'année précédente : 200 mille standarts dont 20 % ont été exportés par le trust de « Séveroless » (Forêts du Nord). Ces 200 mille standarts ne constituent que 35 millions de pouds, c'est-à-dire 7 % à peine de l'exportation de 1913 (460 millions de pouds).

Partout, la valeur de l'exportation est proportionnellement bien plus élevée qu'en 1913. Le bois russe a rapporté une somme de 3 1/2 millions de livres sterling, c'est-à-dire 30 millions de roubles-or, soit 20 % de l'exportation d'avant-guerre. La valeur du bois a donc triplé depuis 1913.

En 1922, *l'exportation russe* s'est dirigée presque uniquement vers le *marché anglais*. L'Allemagne, dont les capacités de consommation sont restreintes, n'existe pour ainsi dire plus comme acheteur de bois. Par le temps qui court, elle exporte elle-même son bois. La France, la Hollande, la Belgique commencent à peine à renouer des relations avec la Russie. Une quantité minime de bois russe vient d'être réalisée, en 1922, sur le marché français.

### La politique d'exportation

Pour 1923, les possibilités d'exportation sont évaluées à 400 mille standarts de bois. Nous avons parlé ailleurs (dans notre article sur le « Monopole du Commerce en Russie ») de l'importance que commencent à prendre dans l'utilisation et l'exportation du bois les grands trusts mixtes avec participation gouvernementale. Deux des plus grands trusts : le « Séneraless » (Forêts du Nord) et le « Pétroless » (Forêts de Pétrograd), ainsi que la société anglo-russe « Arcos », ayant son siège à Londres, viennent de conclure un arrangement pour l'organisation de la vente du bois avec la grande maison de « brokers » (1) anglais « Churchill et Cº). L'vantage de l'arrangement réside dans le fait que la maison anglaise de commission avancera les moyens financiers nécessaires pour effectuer l'exportation de bois russe.

Un autre arrangement est prêt à être conclu avec une grande société norvégienne de navigation pour la création d'une société de navigation mixte ayant pour but d'assurer le tonnage nécessaire à l'exportation du bois russe.

Un plan d'ensemble, enfin, vien d'être élaboré par le « Bureau central de Russie pour l'exportation de bois ». Ce bureau ayant des succursales à Riga, à Berlin et à Londres, dirige pour ainsi dire la « politique d'exportation » des trusts.

Si le bureau arrive à stimuler l'exportation de bois russe, ce sera autant de gagné pour le rétablissement de la balance commerciale russe, autant de gagné pour l'équilibre économique de l'Europe, prête à s'émanciper de la tutelle américaine.

Anna-Véra EISENSBADT.

(1) Un poud : 16,36 kg.

(1) Agents de vente.

# La Journée Sportive

## Cyclisme

**LE GRAND-PRIX JEAN THOMANN ET HERCULE DE GRENAY**

C'est demain, à 9 heures, que sera donné à Grenay le départ du Grand-Prix **JEAN THOMANN et HERCULE**, organisé par la Municipalité de Grenay.

Cette épreuve est dotée de plus de 2.000 fr de prix répartis comme suit :

1er prix, bicyclette course **«Jean Thomann»** 2e prix, bicyclette course **«Hercule»** ; 3e, 200 francs en espèces (Prix de la Commune) ; 4e, 150 fr. en espèces (Prix des Cafetiers de la Place) ; 5e, 100 fr. en espèces (Prix de la Caisse Fraternelle) ; 6e, 75 fr. en espèces (Prix de X...) ; 7e, 50 fr. en espèces (Prix de Mi. Picard), etc., etc., au total : 15 prix.

L'épreuve est ouverte à tout coureur licencié départemental : 1re, 2e, 3e, 4e catégories et amateurs non licenciés des départements Pas-de-Calais, Nord, Somme. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident. Les inscriptions seront reçues jusqu'aujourd'hui samedi 24 juin, à la Mairie de Grenay, ou chez M. Blotteau, marchand de cycles, à Grenay. Droit d'inscription, 4 francs.

**L'itinéraire**

Nous avons dit plus haut que le départ serait donné à 9 heures, Grande-Place de Grenay. Les coureurs auront à suivre l'itinéraire suivant :

Grenay, Vermelles, Béthune, St-Pol (contrôle volant), Arras (contrôle fixe), Souchez, Bully-Grenay (contrôle fixe ravitaillement), Vermelles, Béthune (contrôle volant), Nœux, Arras, Ste-Catherine (contrôle volant), Vimy Lens (contrôle volant), Loos-en-Gohelle, Grenay (arrivée).

Arrivée probable, vers 16 heures.

**Le « Réveil du Nord » suivra la course**

Devant l'intérêt de l'épreuve, le « Réveil du Nord » délèguera un de ses collaborateurs pour suivre le **GRAND-PRIX Jean THOMANN et HERCULE.** Lundi matin, nos lecteurs seron donc assurés de trouver dans nos colonnes, un compte-rendu de la course.

**La course Lille-Hazebrouck**

**RESERVÉE AUX MEMBRES DE LA F.C.G.N.**

Demain, à 15 heures, sera donné, chez M. Henri Thuyschaever, 133, avenue de Dunkerque, pont de Canteleu-Lille, siège du Vélo-Club des Bois-Blancs, le départ de la course Lille-Hazebrouck, soit environ 100 kil.

Cette épreuve est dotée de plus de 20 prix en espèces, répartis comme suit : 1er prix, un cadre de course ; 2e, 100 fr. ; 75, 60, 50, 45, 40, 35, 30, 25, 15, 10, 10, 5 fr., etc.

Une seconde épreuve dénommée Championnat du Nord des Juniors au-dessous de 17 ans, se disputera sur le parcours Lille-Carvin et retour, 35 kilomètres : 10 prix en espèces ; 1er prix, 40 fr. et un maillot tricolore : 35, 25, 20, 18, 15, 12, 10, 5 fr.

Engagement pour la première course 4 fr. ; pour la course des juniors, 3 fr.

Inscription jusqu'à l'heure du départ chez M. Thuytschaever Henri, 133, avenue de Dunkerque, Lille (Pont de Canteleu).

**UNE COURSE INTERNATIONALE A DENAIN**

Le Vélo-Club Denaisien fera disputer le dimanche 1er juillet 1923, sur le parcours Denain-Lille-Douai-Denain, une épreuve de 100 kilomètres ouverte à tous coureurs internationaux. 800 francs de prix sont affectés à cette épreuve.

Les renseignements doivent être demandés à MM. Pilette, président du V. C. D. et Eloi Trécat, Café du Nord, place Gambetta, à Denain.

**LE GRAND-PRIX LEMAHIEU**

L'Etoile Cyclo-Club de Lambersart organise le dimanche 1er juillet prochain, le Grand-Prix Lemahieu sur le parcours Lambersart-Cassel et retour, soit environ 85 kilomètres, doté de plus de 600 francs de prix.

Les engagements sont reçus dès à présent au siège de la société, 374, avenue de Dunkerque, à Lambersart.

La course se fera sous le contrôle de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord.

**FEDERATION DES CLUBS CYCLISTES DU NORD**

***Tous à la réunion de ce soir***

Les membres du Bureau de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord, ainsi que tous les présidents de clubs affiliés au groupement, sont convoqués, ce soir à 8 heures, dans les bureaux du «Réveil du Nord», pour une communication urgente les concernant.

## Boxe

**MASCART EN FACE DE MAC ADAM**

**Le Nordiste est favori**

Ce soir, samedi, notre espoir Mascart, le champion Anzinois qui a, peu à peu, gravi les échelons qui l'amèneront à combattre pour le titre mondial de sa catégorie rencontrera l'anglais Mic Mac-Adam.

On estime que Mascart, non seulement, est tout désigné pour succéder à Criqui, mais encore qu'il doit être considéré comme son rival le plus dangereux, le plus direct, le plus complet.

Si ce soir notre représentant sortait vainqueur de la rencontre, cette victoire le placerait au tout premier rang des champions européens.

Mascart, en vue de cette rencontre, s'est soumis à un entraînement des plus sévères.

Dans les milieux pugilistiques, Mascart est nettement favori. Nous sommes en droit d'espérer que notre champion justifiera pleinement l'aconfiance que l'on place en lui et qu'il imposera son jeu à son adversaire pour finalement sortir vainqueur, non pas aux points, mais par k. o.

Tous nos vœux accompagnent l'Anzinois. Nous serons les premiers à applaudir à son succès.

**LA GRANDE REUNION DE TOURCOING**

C'est ce soir, à 8 heures, que se déroulera, Salle du Gymnase Municipal, rue de Gand, la séance de boxe organisée par l'Ecole des Sports et d'Education Physique de Tourcoing.

Au programme : Baudoux, de la Louvière, challenger au titre de champion de Belgique contre Screve, champion des Flandres, Charly Sauvage, d'Hénin-Liétard, surnommé l'imbattable, rencontrera Verhaegen, de la Louvière champion du Centre. Deruyter sera opposé à Libeert. Versehemoet, d'Hénin-Liétard, contre Gidet, de Roubaix.

En combats préliminaires : Testelin-Vanbiervliet ; Vancopenolle-Corman.

Les combats seront arbitrés par M. A. Vaissier.

**LE MEETING DE ROUBAIX**

Continuant la série de ses intéressantes réunions pugilistiques, l'Académie des Sports de Roubaix, dirigée par M. Edouard Dubus, a mis sur pied pour demain, Salle des Fêtes Municipales, rue de l'Hospice, un magnifique programme.

Cette séance ne le cédera en rien aux précédentes.

Nous trouvons comme combats-vedette : Michaud-Dejaeghère. Ce match à lui seul vaut le déplacement. Lepers, de Tourcoing, sera opposé à Détré. Ce combat aura un attrait spécial, puisque la bourse affectée à ce match sera entièrement versée au vainqueur. Carlier, de Douai, rencontrera Hublard, champion du Nord 1921-22-23. Créteur, de Tourcoing et Castelain, de Roubaix, se livreront une belle bataille. Schoone, de Bruxelles, matchera Vandooleaghe, finaliste du championnat du Nord 1923. Ghesquière, de Courtrai et Poteau termineront la série des 10 rounds de 2 minutes.

Comme préliminaire, nous trouvons Maes, de Tourcoin contre Baudaert, de Roubaix. Les rencontres seront arbitrées par M. A. Vaissier, arbitre officiel de la F. F. B.

Les portes seront ouvertes au public à 15 h. 30.

## Athlétisme

**CHAMPIONNATS FEMININS D'ATHLETISME**

Le Comité Régional du Nord de la F.F.S.S. a décidé que les championnats régionaux seraient disputés le dimanche 24 juin, à Tourcoing, sur le terrain de l'Elan.

Les engagements seront reçus au Secrétariat jusqu'au 19 juin inclus. Les épreuves éliminatoires se disputeront le matin, à partir de 9 heures.

Ci-dessous, programme de la réunion :

80 mètres plats ; 83 mètres haies ; 250 mètres plat ; 1000 mètres plat ; relai (4 k. 100) ; relai (4 k. 200) ; poids (4 k. réglementaire) ; javelot ; disque ; saut en hauteur avec et sans élan ; saut en longueur avec et sans élan.

## Aviation

**AVANT LE MEETING D'AVIATION DE DOUAI**

Le lieutenant Robin, monté sur un avion Caudron, à ailes repliables, survolera Douai lundi à midi.

A la même heure, Mlle Adrienne Bolland pilotera également l'avion avec lequel elle exécutera des exercices d'acrobatie, pendant le meeting du 1er juillet.

L'avion à ailes repliables sera ensuite exposé chez M. Delcroix, marbrier, place d'Armes, Douai.

## Hippisme

**LES COURSES DE BETHUNE**

Nous rappelons que les courses de Béthune auront lieu le dimanche 1er juillet, à deux heures de l'après-midi sur l'Hippodrome de Labuissière. Le programme comporte quatre courses au trot et trois courses au galop. Il y a 26.000 francs de prix. Les engagements pour les courses au galop ont été clos mardi à 4 heure. Voici la liste des chevaux engagés

**Prix de la Société d'Encouragement.** — Course plate, hors série n. 2). — Onze chevaux engagés : Gloria, à M. Jack Labbey ; Visconti II, à M. Vandesmet ; Chambardeuse, à M. Yves Barbaza ; Rouge Liard, à M. L. Desgranges ; La Courtille, à M. A. Eknayan ; Harriett, à M. Albert Loebl ; Flambeau, à M. Charles Lombard ; Vieil Armand II, à M. Arthur Manby ; Bonne Chance II, à M. Georges Bonnardet ; Voulez-Vous, à M. le Comte de Salignac-Fénelon ; La Boisle, à M. Gustave Wattinne.

**Prix de la Société des Steeple-Chases de France.** — Steeple-Chase. — Seize chevaux engagés : Birdman, à M. Paul Misonne ; Monza, à M. A. Eknayan ; Pique-Assiette, à H.-L. Le Bris ; Aigle Blanc et Maricourt, à M. Laurent Pelissolo ; Glenelg, à M. Emile Desmoutier ; Parisienne, à M. Mathurin Pantall ; Olivier Troist, à M. L. Desgranges ; Rota Rua, à M. Henri Blum Mardel Plata et San Pedro, à M. Gustave Wattinne ; Le Petit Messien, à M. Allen Loebl ; Ma Petiote, à M. Adolphe Bochart ; Pré Catelan, à M. Pierre Lainé ; Girondo, à M. Géo Pastré ; Visconti II, à M. Gaston Vandesmet.

**Prix de la Société Sportive d'Encouragement.** — *Course de haies — Dix-huit chevaux* engagés : Insensible, à M. Guy Pastré ; Hégire, à M. A. Eknayan ; Aigle Blanc et Maricourt, à M. Laurent Pelissolo ; Glenelg, à M. Emile Desmoutier ; Parisienne, à M. Mathurin Pantall ; Olivier Troist, à M. L. Desgranges ; Pétrin, à M. Antoine Monnat ; Pitrika II, à M. Léon Tacquet ; La Midinette à M. Gustave Wattinne ; Le Docteur, à M. Allen Loebl ; Vieil Armand II, à M. Arthur Manby ; La Mitraille, à M. Louis Patin ; Rota Rua, à M. Henri Blum ; Ma Petiote, à M. Adolphe Bochart ; Mournelou, à M. Adolphe Bochart ; Gallican, à M. le comte J. Lahêne ; Visconti II, à M. Gaston Vandesmet.

Nous publierons ultérieurement la liste des chevaux engagés pour les courses au trot.

**COURSES A AUTEUIL**

1re Course. — 1. Hallier (Gaudinot), g. 139.50, p. 56.00 ; 2. Rigobert (J.-B. Lassus), p. 26.50 ; 3. L'Arne (Bensen), p. 120.00.

2e Course. — 1. Carabas (Niaudot), g. 20.50, p. 13.00 ; 2. Victorieux (Thibault), p. 14.50 ; 3. Léonor (Michel), p. 19.50.

3e Course. — 1. Héros XII (Mitchell), g. 19.00, p. 17.00 ; 2. Mastor Bob (Atkinson), p. 12.50.

4e Course. — 1. Phi-Phi (L. Barré), g. 57.00, p. 2.50 ; 2. Monsieur Bob (Revlla), p. 24.00 ; 3. Saint Savin (Wooten), p. 25.00.

5e Course. — 1. Claude Gelée (Gellich), g. 15.00, p. 13.50 ; 2. Avessac (Jordan), p. 19.50.

6e Course. — 1. Igor (Niaudot), g. 90.00, p. 34.50 ; 2. Méridional (Ory), p. 53.00 ; 3. Djavid (Riolfo), p. 74.50.

## Au Conseil de Préfecture du Nord

**DIVERSES AFFAIRES ONT ETE JUGEES**

Le Conseil de Préfectures du Nord réuni vendredi, sous la présidence de M. Emile Régnier, a décidé en ce qui concerne l'action intentée par l'Administration des Hospices d'Hazebrouck contre les Entrepreneurs qui reconstruisent ce édifice, qu'il n'y avait pas lieu à statuer sur l'instance, parce qu'il apparaît que cette instance a été engagée sans que mise en demeure ait été faite aux défendeurs.

Le Conseil déclare, en outre, qu'il serait bon que les travaux en cours soient poursuivis rapidement, car il s'agit d'un établissement charitable dont l'utilité se fait sentir.

On se souvient que l'action intentée par les Hospices d'Hazebrouck avait pour point de départ un différend à propos des parties de l'édifice soumis aux dommages de guerre.

Le Conseil de Préfecture statuant ensuite sur l'opposition intentée par M. Jacobs sur un chiffre d'affaire, en matière de fabrication de sucres, établi par les contributions indirectes, arrête que la dite opposition est recevable en la forme et la rejette pour le fond.

## T. S. F.

**LA LIGUE RADIO-FRANCE**

Paris, 22. — En présence de M. Tirman, conseiller d'Etat et du Capitaine Lagorio, spécialement délégué par le secrétaire d'Etat aux P... un certain nombre d'amateurs ont jeté les bases de la Ligue Radio de France. Les buts du groupement nouveau seront les suivants :

1. La collaboration intime des usagers avec les pouvoirs publics, pour établir un statut de la T. S. F. ; 2. La protection de l'amateur et la diffusion scientifique, littéraire et artistique, par les moyens de la radiophonie.

EMISSIONS RADIOLA. — 23 juin. — 12 h. 30 : Informations de la matinée, cours des cotons du Havre, Liverpool et Alexandrie. — 12 h. 40 : Radio-Concert par l'orchestre tzigane Radiola. — 17 h. 15 : Radio-Concert, avec le concours des solistes Radiola : 1. Dans les Dunes, par un clair matin, piano, G. Dupont ; 2. Rêverie, violoncelle (Schumann) ; 3. Agnès, dame galante, flûte (Février) ; 4. Berceuse, violon (Franck-Fraice) ; 5. Andante, clarinette (Bach) ; 6. Air gai, violoncelle (Caix d'Hervelois, F. Milliard) ; 7. Andante, flûte (Masson) ; 8. Polonaise, en la, violon (Wienlawski) ; 9. Suite Gothique, clarinette (Poeman) ; 10. Largo, violoncelle (Chopin) ; 11. Petite Pièce en ré majeur, flûte (G. Roparts) ; 12. Idylle, violon (M. Canal) ; 13. 7e Solo, clarinette (Klose) ; 14. Balade, piano (Debussy). — 2 h. 45 : Ouverture [illegible] ; 20 h. 45 : Ouverture de la Fille de Mme Angot (Lecocq) ; informations. — 21 h. : Radio-Concert composé de fragments de l'opérette la Fille de Mme Angot ; causerie par M. Marcel Herbier : 1.a) Je vous dois tout ; b) Marchande de Marée, chant, Mme Madyna ; 2. Final de la chanson politique ; 3. Causerie sur l'effort cinématographique français, par M. Marcel Herbier ; 4. Entracte ; 5. Les Soldats d'Augereau, chant, Mme Madyna ; 6. Musique de scène et Chœur des Conspirateurs ; 7. Fricassée ; 8. Couplets de la Dispute, chant, Mme Madyna ; 9. Divertissement ballet.

EMISSIONS DE LA TOUR EIFFEL. — 23 juin. — 18 h. 10, avec Mme Thote, cantatrice, M. Caron, violoniste, M. Bourdon, professeur au conservatoire de Versailles ; Hérodiade, air de Salomé, de Massenet ; Le Colibri, de Chausson, Mme Thote ; Sonate de Bach, M. Caron ; Marche Turque, de Mozart ; Danse de Debussy.

Une communication radiotélégraphique directe a été établie récemment entre Paris et Tananarive, pour la transmission des télégrammes, à destination de Madagascar et de la Réunion.

Cette communication présente des avantages très importants pour les expéditeurs, comme rapidité, économie et exactitude.

Elle est la seule voie T. S. F. entièrement française unissant la métropole à Madagascar et la Réunion

## Bulletin Economique

PARIS (Halles Centrales), 21. — *Viandes.* — Bœufs, qu arter derrière, 3.50 à 8.00 ; quartier devant, 2.50 à 4.50 ; aloyau, 4.50 à 13.00 ; culasse, 4.50 à 7.00 ; veau extra, 1re qualité, 6.40 à 7.30 ; 2e qualité, 5.30 à 6.30 ; 3e qualité, 3.50 à 5.20 ; mouton, 1re qualité, 9 à 11.00 ; 2e qualité, 6.80 à 8.90 ; 3e qualité, 3 à 6.70 ; gigots, 1.50 à 12.00 ; carrés parés, 6 à 18.00 ; porcs entiers ou demis, 1re qualité, 7.30 à 8.50 ; 2e qualité, 6.50 à 7.20 ; filets, 1.50 à 11.00 ; jambon, 6 à 9.50.

*Beurres.* — Centrifuge Normandie, 9.10 ; Bretagne, 9.00 ; Charent et Poitou, 9.20 ; Touraine 9.10 ; divers, 8.70 ; marchands Normandie, 8.70 ; Bretagne, 8.30 ; centre, 8.10 ; divers, 8.10.

*Œufs.* — Normandie extra, 410 ; choix, 330 ; Bretagne choix, 320 ; ordinaire, 290 ; Touraine choix, 410 ; ordinaire, 340 ; Poitou choix, 400 ; ordinaire, 340 ; Auvergne, 340 ; Midi choix, 340.

*Fromages.* — Camembert Normandie, 1.10 à 2.10 ; divers, 0.60 à 1.20 ; Lisieux, boîtes, 1.50 à 4.40 ; vrac, 1 à 4.00 ; Gournay, 0.30 à 0.75 ; Neufchatel, 28 à 47 ; Pont-l'Evêque, 1.40 à 2.50.

*Volailles.* — Canard rouennais, 15 à 22.00 ; nantais, 12 à 21.00 ; fermes, 7 à 9.00 ; poulets mâles nantais, 13 à 15.25 ; poules Bretagne, 8 à 11.50.

PARIS (Bourse du Commerce), 22. — *Sucres.* — Ouverture ferme. — 275, 273.50, 274, 273.50 payés ; 271, 270, 269.50 payés ; 269, 268.50 payés ; 262 à 262.50 ; 219 à 220.50, 218.50 payé.

LA VILLETTE, 22. — Marché aux veaux. — On cote : 1re qualité, 8.30 ; 2e qualité, 7.30 ; 3e qualité, 5.40 ; prix extrêmes, 3 à 9.30. On cote au demi-kilo net : choix Brie, 4.80 ; qualité ordinaire, 4.30 ; champenois, 3.80 ; maâceaux, 3.80 ; gournayeux, 3.55 ; Midi, 2.80. — Vente calme.

LE HAVRE, 22. — *Cafés.* — Ouverture. — Juin, 202.50 ; juillet, 198 ; août, 186.50 ; septembre, 181.25 ; octobre, 178.25 ; novembre, 171.50 ; décembre, 168.75 ; janvier, 168.50 ; février, 167.25 ; mars, 163.75 ; avril, 161.75 ; mai, 160.50. — Tendance soutenue. — Ventes, 2.000 sacs.

## MARCHES DE LA REGION

BERLAIMONT, 21. — Beurre en gros, 9.50 à 10.00 ; au détail, 11.00 le kilo ; œufs frais, 0.35 à 0.40 la pièce ; pommes de terre nouvelles, 1.00 ; vieilles, 0.40 à 0.60 ; oignons, 1.50 ; échalottes, 6.00 ; carottes, 1.0 ; petits pois, 1.50 à 3.00 ; haricots 4 à 4.50 ; tomates, 6.00 le kilo ; endives, 1.25 ; aubergines, 1.00 ; laitues, 0.75 à 1.25 ; choux-fleurs, 2.25 à 2.50 ; choux verts nouveaux, 1.50 à 1.75 pièce ; navets, 3.00 ; oignons, 1.25 ; ail

La fraîcheur du teint est-elle un don de la nature ?

La fraîcheur du teint, qui donne au visage tout l'éclat de la beauté, est moins un don de la nature qu'une affaire de soin.

Si vous négligez l'hygiène de votre épiderme, vous ne pourrez conserver cette fraîcheur naturelle si attrayante. La poudre et le rouge employés pour dissimuler l'imperfection du teint ne tromperont personne.

Constitué par le mélange des huiles de palme et d'olive, le savon Palmolive produit une mousse crémeuse qui assainit l'épiderme.

L'onctuosité de sa pâte adoucit la peau, qui restera fraîche et veloutée, car elle enlève toute accumulation d'impuretés, cause ordinaire des mauvais teints.

L'application des cosmétiques est sans danger, seulement sur un visage absolument propre.

D 3

SAVON PALMOLIVE

PRIX 2 FRANCS

STÉ AME PALMOLIVE PARIS


# L'Invalidation de M. Amédée Petit

**LE TEXTE COMPLET DU RAPPORT DU SENAT SUR LES IRREGULARITÉS DE L'ELECTION.**

Voici le texte complet du rapport supplémentaire présenté par M. Paul Dupuy, au nom du bureau :

Messieurs,

Lorsque votre 5e Bureau vous a présenté ses conclusions sur les opérations d'élection sénatoriale du 25 mars, dans le département du Pas-de-Calais, des protestations avaient eu lieu, mais aucune contestation n'avait été nettement formulée par les concurrents.

Depuis, des contestations motivées nous sont parvenues et nous ont conduit à un supplément d'enquête qui a porté, notamment, sur le contrôle des bulletins blancs et nuls.

Conformément à l'article 8 du règlement, votre Bureau a confié, à une Commission de trois membres, le soin d'examiner les différentes contestations qui lui ont été soumises.

Les conclusions adoptées par la Commission ont été approuvées par le 5e Bureau qui m'a chargé de l'honneur de vous les présenter.

L'étude minutieuse du dossier, éclairée par les témoignages recueillis au cours de l'enquête, a déterminé la conviction du 5e Bureau que l'élection du Pas-de-Calais, d'après le procès-verbal officiel transmis par le Ministère de l'Intérieur, présente des irrégularités de nature à vous en demander l'annulation aux termes de la loi du 29 juillet 1913 « ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales ».

La loi précitée dispose, en effet, dans les dernières alinéas de l'article 9 que les bulletins blancs et nuls « sont annexés au procès-verbal, ainsi que les enveloppes non réglementaires, et contresignés par les membres du Bureau. Chacun de ces bulletins annexés devra porter mention des causes de l'annexion. Si l'annexion n'a pas été faite, cette circonstance n'entraînera l'annulation des opérations qu'autant qu'il sera établi qu'elle aura eu pour but et pour conséquence de porter atteinte à la sincérité du scrutin ».

Or, un certain nombre de bulletins blancs et nuls n'ont pas été annexés au procès-verbal. Le Bureau central, chargé du dépouillement du scrutin, aurait, assure la Préfecture, procédé à cette annexion, mais votre 5e Bureau ne peut que constater l'absence des bulletins de deux sections de vote dans le dossier qui lui a été transmis.

Cette commission prend d'autant plus d'importance que, au moment du dépouillement du scrutin, certains électeurs avaient demandé à contrôler les bulletins blancs et nuls, ce qui leur avait été refusé, régulièrement d'ailleurs.

Dans son traité de droit politique, électoral et parlementaire, M. Eugène Pierre écrit sur ce point :

« Lorsqu'un très grand nombre de bulletins annulés n'ont pas été annexés, que la majorité obtenue par le candidat proclamé se trouve très faible, et que, d'autre part, il s'élève des présomptions de fraude, la Chambre peut être amenée à annuler l'élection. »

C'est ainsi que la Chambre des Députés, dans sa séance du 8 février 1890, a annulé les opérations électorales du département de la Haute-Garonne, par 470 voix contre 7, et que le Sénat dans sa séance du 29 mars 1900, annulait également l'élection de M. Replonet dans le département du Rhône, en raison d'une contestation relative au décompte des bulletins (1).

Dans ces conditions, l'élection n'ayant eu lieu au 2e tour que par une voix seulement de plus que la majorité absolue, votre Bureau, — étant donné que plusieurs bulletins blancs et nuls n'ont pas été annexés au procès-verbal (exactement : un bulletin blanc, quatre enveloppes vides et trois bulletins nuls) — estime que son droit de contrôle n'a pu s'exercer.

Aussi, à l'unanimité, moins une voix, a-t-il décidé de vous proposer l'annulation de l'élection sénatoriale du 25 mars 1923 dans le département du Pas-de-Calais.

FEUILLETON DU 24 JUIN 1923 — N° 79

# LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR ET DE PASSION — PAR JEAN DEMAIS

DEUXIEME PARTIE

## *Du Bonheur sur des Ruines...*

(Suite)

— Bon !... s'exclama le comte... qui ne tenait sans doute pas à apuyer trop longtemps sur un sujet brûlant... puisque parler du bonheur de Guy, c'était faire indirectement allusion à ce qu'il avait fait pour l'empêcher.

« J'arrive maintenant à mon secundo...

Et, s'étant croisé les bras sur la poitrine, il demandait d'un ton mi-rieur, mi-bougon :

— A quelles diables d'opérations vous livrez-vous, ta femme et toi ?

« Voici un mois que vous êtes mariés et mon notaire m'apprend qu'il ne cesse, à votre demande, de remettre à celui de Marsange des sommes de plus en plus importantes sur vos dots... sommes destinées à régler des acquisitions de terrains... des acomptes à des entrepreneurs...

« Vous seriez, assure le tabellion de Marsange à son collègue parisien, en train de bâtir, aux environs d'ici... une vraie ville... destinée à devenir, l'été, un centre important de villégiature !...

« Sapristi... que tu veuilles te créer une besogne tout en faisant fructifier tes capitaux... je ne puis que t'en féliciter... mais avant de te lancer dans une entreprise commerciale... pourquoi diable ne m'as-tu pas demandé mon avis ?...

« Tu sais si je suis entendu en affaires... ma réussite en est une preuve... Je n'aurais donc pu que te donner d'excellents conseils, à commencer par celui de faire tout autre chose que de transformer les environs de Marsange en ville d'eaux...

« Car... j'aime autant te l'avouer... tu vas engloutir là-dedans de nombreux millions en pure perte...

« Les millions, ce n'est pas ce qui nous manque, bien sûr... mais ça n'est pas une raison pour les jeter par la fenêtre... et, si je suis venu te voir un peu plus tôt que cela n'était prévu... c'est, je ne te le cache pas, pour mettre le hola à tes prodigalités... car au train dont tu vas — mon notaire m'a parlé d'une dizaine de millions déjà en mouvement — ma fortune n'y suffirait bientôt pas... puisque tu es en train de la dépenser plus vite que je ne la gagne.

Guy avait écouté la longue tirade de son père en fronçant légèrement les sourcils.

Ce mots, encore que prononcés d'une façon peu agressive, indiquaient nettement chez le comte une intention arrêtée de résister aux demandes d'argent qui ne manqueraient pas de lui être faites si le plan d'Andrée, en prenant toute l'envergure que ses premières dépenses permettaient de prévoir, l'exigeait un jour...

Or, sur ce point, son parti était définitivement pris...

Il était tellement possédé par l'amour de cette femme, qu'il irait aussi loin que possible dans la satisfaction de ses désirs, puisque le bonheur rêvé était à ce prix.

Alors, modifiant soudain son attitude, et d'enjoué et d'effectueux se faisant froid et volontaire, il articulait :

— Si c'est seulement pour me faire un reproche que tu as mis une si grande hâte à venir ici... laisse-moi te dire que tu aurais pu rester à Paris...

« J'ai décidé...

Ae ce verbe net, Michel d'Armoise surbauta :

— Oh ! Guy ! protestat-il en même temps qu'il considérait son fils d'un air sévère...

Mais le jeune homme ne s'arrêtait pas à cette exclamation ni à ce regard et il poursuivait :

— J'ai décidé de consacrer, à la réalisation d'un projet qui me tient au cœur, tout ce qu'il sera nécessaire de prélever dans ce but sur ta fortune... qui est en somme la mienne, puisque tu n'as que moi d'héritier...

« L'argent dont je peux disposer actuellement une fois engagé dans mon projet, j'entends t'en demander autant et aussi souvent qu'il le faudra... et il me plairait que tu t'exécutes sans me faire aucune observation...

« Toute résistance de ta part pourrait m'entraîner à revenir sur un passé que je suis cependant, je te l'assure, bien résolu à ne jamais réveiller...

« Mais si tu m'y contraignais...

Il n'acheva pas jugeant que sa menace redoutable était ainsi suffisamment précise et claire...

Le comte ne se méprenait du reste nulcar il était soudain devenu très pâle...

Et quand Guy eut cessé de parler, il poitrine en murmurant :

— Dire que c'est un fils qui parle ainsi à son père !...

— Oui... fit amèrement le jeune homme, et qui nous entendrait, en ce moment, croirait plutôt assister à l'entretien d'un juge et d'un accusé...

« A-t-il dépendu de moi qu'il en soit ainsi ?...

« Qui de nous s'est rendu coupable d'une action... tellement effroyable... que je me demande encore aujourd'hui si je n'ai pas fait alors un rêve fantastique ?...

Et comme Michel d'Armoise avait, à ces mots, un geste d'impatience, le jeune homme, éclatant brusquement, s'écriait :

— Dire que nous sommes ensemble depuis à peine deux minutes... et voici déjà que l'épouvantable souvenir se dresse entre nous... malgré ma ferme volonté de le chasser de ma mémoire... de l'oublier !

« Pourquoi m'as-tu contraint de l'évoquer !

« S'il doit en être ainsi toujours... ah ! vraiment... oui vraiment... j'aimerais mieux ne plus jamais te revoir !...

De plus en plus pâle... et légèrement tremblant... le comte s'était relevé à ces mots...

— Veux-tu donc que je m'en aille ? articula-t-il d'une voix sourde... avec un mouvement de retraite vers la porte...

Guy, se dressant également, se jetait en travers de son chemin...

— Arrête ! père, cria-t-il... Nous nous égarons... Mais aussi, c'est ta faute... Pourquoi revendiques-tu, dès tes premiers mots, un droit de contrôle que tu as perdu à jamais... car je me considère désormais comme seul maître de mes actes... depuis que tu n'as pas été maître de tiens...

« Oublie ce que je viens de te dire, veux-tu ? Et laissons, comme j'en avais la ferme intention en entrant ici, je te le jure, comme ma femme elle-même le désire... laissons le passé sombrer à jamais dans l'oubli...

— C'est aussi mon plus ardent désir, fit le comte...

« Mais, pour qu'il puisse se réaliser... dois-je donc renoncer à surveiller nos intérêts ? me sera-t-il interdit de mettre mes capacités, mon expérience d'homme d'affaires au service de notre commune fortune ?... Car tu disais vrai... ce qui est à moi... est à toi...

« Ce bien, que j'ai peur de te voir gaspiller sans en jouir comme je le voudrais... songe qu'avant de l'accroître million par million, je l'ai d'abord amassé sou par sou...

« Ce petit pays de Marsange où, par une coquetterie bien compréhensible, j'ai voulu, devenu riche et noble, avoir mon château, je l'ai quitté, voici de longues années, quand je n'étais encore que l'obscur